

Le "PROGRÈS DU GOLFE" est répandu et compte une foule de lecteurs, dans toutes les paroisses du très vaste diocèse de Rimouski, qui comprend 5 comtés : Rimouski, Matane, Gaspé, Bonaventure et Témiscouata moins Frévilleville. Et tout la population, d'après le dernier recensement officiel, est de 144,257 habitants. Le "PROGRÈS DU GOLFE" est le seul journal publié dans cette partie du pays canadien, et l'un de ceux que nos familles suivent avec la plus grande attention. Les hommes d'affaires les plus habiles reconnaissent en lui un puissant médium de publicité et l'utilisent à leur profit en annonçant dans ses colonnes.

IMPRIMERIE PAR L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE RIMOUSKI

Le Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Progrès du Golfe" doivent être adressés et parvenir à plus tard le MERCREDI à la REDACTION.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, pour les envois d'argent, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENT :

Un an (Canada) \$1.00
Un an (Étrangers) \$1.50

J. EUDORE COUTURE, Directeur

Propriétaires : LA C^{IE} DU PROGRÈS DU GOLFE

SERAPHIN VACHON, Administrateur

CHATEAUGUAY

Pour la première fois depuis la Confédération, le Comté de Châteauguay a élu un député conservateur. Cette vieille forteresse libérale est passée, après une très chaude bataille, aux mains de nouveaux maîtres, les conservateurs ses conquérants.

C'est pour Sir Wilfrid, qui a lui-même dirigé la lutte dans Châteauguay, et pour son principal lieutenant Rodolphe Lemieux, un formidable et humilant échec qui fait bien voir que le vieux chef, si longtemps adulé par ceux qu'il appelait ses "cherris comm'patriots" a perdu cette emprise irrésistible qu'il avait sur eux, ce prestige éblouissant qui les fascinait avant qu'il perdît le pouvoir et qu'il se fit voir.

M. Morris, le nouveau député de Châteauguay, a vaincu son adversaire M. Fisher, ami et collègue de Sir Wilfrid, par 145 voix de majorité. Cette élection est bien la condamnation formelle par le peuple de la politique navale de M. Laurier. Mais

elle ne comporte pas nécessairement l'approbation de la contribution d'urgence de M. Borden. L'électorat a choisi le moindre mal, voilà tout.

Dans l'obligation de voter pour l'un ou l'autre des deux candidats, d'opter pour l'une ou l'autre des deux politiques navales, sans avoir le privilège de se prononcer CONTRE L'UNE ET L'AUTRE en appuyant une candidature franchement autonomiste, impossible—c'est bien regrettable—dans les circonstances, les électeurs de Châteauguay ont simplement préféré choisir un homme appuyé par les tout-puissants du jour, qui aura les faveurs du ministère, et qui a déclaré—c'est à regretter—, de même que les ministres qui l'escortaient, que si le gouvernement Borden veut bien accorder trente-cinq millions d'urgence à l'Angleterre, il ne lui votera pas un sou de plus sans consulter le peuple.

FERNAND.

MAÎTRES CHEZ NOUS

Il arrive de temps à autre que certains jeunes et prétentieux petits maîtres, qui affichent à notre égard des airs de protecteurs, prennent la liberté de nous faire cavalierement la leçon à propos du genre d'articles que nous croyons pouvoir admettre, sans consulter au préalable leurs opinions et leurs goûts, dans les colonnes de notre journal.

Nous apprécions toujours beaucoup les bienveillants conseils qui nous sont poliment et amicalement donnés par ceux qui nous font et nous veulent résoudre du bien ; mais nous refusons d'admettre que de simples particuliers, sans autorité, viennent nous imposer leurs vues discutables et nous sommer, avec force petites menaces, pas dangereuses et très sottes, d'avoir à nous conformer à leurs risibles décrets.

Charbonnier est maître chez soi. Nous sommes maîtres chez nous. Nous ne nous sommes jamais engagés et n'avons jamais songé à contenter tout le monde, même à satisfaire toujours et en tout nos bons et véritables amis assez intelligents, eux, pour

se rendre compte que sur des questions libres on peut différer d'opinion sans se fâcher, sans s'injurier, sans se conserver de mesquines et vilaines rancunes.

L'abonné lit son journal, l'apprécie, le discute, le critique ou l'approuve, c'est son droit, mais il ne le dirige pas.

C'est dans l'ordre. Un vaillant journaliste de nos amis, à qui un lecteur avait naguère amèrement reproché d'avoir suscité certaine polémique, que le confrère avait soutenue du reste avec vigueur et succès, répondait ainsi à son détracteur : "Un journaliste doit combattre pour des idées. Nous combattons pour des idées. N'est-il pas logique que chacun prenne part à la lutte selon sa conscience ? Je jette ma plume si je n'ai pas le droit de batailler sur mon cœur et ma saine raison. Et le journalisme sans cette liberté et ce droit devient un esclavage ou, mieux, indigne de l'homme qui pense, qui raisonne et qui croit".

Ce journaliste avait raison. Nous pensons comme lui.

La liberté de la Presse

Le député de Montmagny M. Armand Laverne, que son ancien ami Sévigny avait publiquement calomnié au cours de la campagne électorale d'Hocheville, vient d'obtenir gain de cause dans une poursuite en libelle qu'il avait intentée contre "La Patrie" parce que celle-ci, en donnant le compte-rendu d'une assemblée politique avait substantiellement rapporté les paroles fausement accusatrices du député de Dorchester.

Ce récent jugement met une fois de plus en lumière les graves lacunes de la loi qui régit la presse et les jour-

naux. Sous le joug de cette loi arbitraire, telle qu'interprétée par les tribunaux, un journal ne peut guère renseigner ses électeurs sur ce que disent les orateurs politiques dans les assemblées, sans s'exposer à des condamnations pour dommages. Voilà une loi que nos législateurs devraient se hâter d'amender dans l'intérêt public comme dans celui des journaux qui en subissent la tyrannie.

La liberté de la presse ne doit pas être exagérée ; mais il ne faut pas non plus l'étouffer.

JACK.

Le retour d'un missionnaire disparu

Nous apprenons que le Rév. Père LeJollee, missionnaire euclidiste à Bersimis, dont nous annoncions vendredi dernier l'inexplicable et mystérieuse disparition, est revenu sain et sauf au milieu des siens, après plus de deux jours d'absence. Toute la population de Bersimis a été heureuse de revoir son dévoué pasteur, dont le sort l'avait si vivement inquiété.

On ne s'explique pas encore ici cette absence prolongée du missionnaire, parti pour une courte excursion de chasse dans le voisinage de Bersimis. Il est fort probable—c'est la version que les RR. Pères de la Pointe-au-Père estiment, dans les circonstances, la plus vraisemblable—que le

Père LeJollee, s'étant, contre son intention première, avancé un peu loin dans la forêt, se soit égaré et qu'à la veille d'être surpris par la nuit il ait cherché un abri dans une montagne assez élevée qui se trouve à sept milles du village. Du sommet de cette montagne le missionnaire a pu s'orienter et retourner, à travers les bois, dans la direction de Bersimis.

PLUS TARD

Le Capt. Tremblay du "Faucon", qui arrive cet avant-midi de Bersimis, confirme l'explication que nous donnons ci-dessus. Le Rév. P. LeJollee s'était égaré dans la forêt et ce n'est qu'au bout de deux jours qu'il put rentrer au village.

"VISIONS GASPESIENNES"

Nous venons de recevoir le dernier ouvrage de Melle Blanche Lamontagne : "Visions gaspésiennes".

Nos remerciements à la jeune poétesse pour son gracieux envoi.

Ce nouveau recueil des poésies de Melle Lamontagne est en vente chez l'auteur (Cap Chat, Co. Gaspé) à une piastre l'exemplaire, avec autographe, et à cinquante sous chez les libraires de Québec et de Montréal.

Le tarif du téléphone "National"

Le bureau de direction de la Cie de Téléphone "National" vient d'aviser par son gérant local, les nombreux abonnés qu'elle compte parmi les professionnels et les commerçants, que pour les bureaux, magasins, places d'affaires, il faudra à l'avenir payer un loyer uniforme de \$25.00 (\$30.00 pour certaines places d'affaires). Le loyer des boîtes portatives est fixé à \$27.00 et \$32.00.

Le tarif quant à ces abonnés se trouve considérablement augmenté. La plupart payaient jusqu'ici dix-huit et vingt piastres par année. Ce changement tarifaire a provoqué de très vives protestations de la part de ceux qu'il affecte et dont plusieurs se proposent, ils nous l'ont formellement déclaré, de ne pas renouveler leur contrat d'engagement avec la Compagnie si elle persiste à leur imposer ses nouveaux prix pour l'usage des boîtes. Il y a d'ailleurs en notre ville une compagnie concurrente qui nous met depuis quelques années en communication avec les paroisses et villages, de Rimouski à Québec, et avec la vieille capitale directement.

Devant les protestations de ces abonnés l'Administration a cru devoir annuler ("canceller") momentanément son nouveau tarif, pour délibérer sur ce qu'elle doit faire. A Rimouski la "National" compte une très grande clientèle qui lui procure de forts revenus.

Le meilleur moyen de s'arranger avec les professionnels et les commerçants de notre ville sera certainement pour la Compagnie, d'envoyer des représentants à Rimouski afin de rencontrer les membres de notre Chambre de Commerce et les autres intéressés, qui entendront les représentations de la Compagnie et discuteront de la question comme il convient. La Chambre de Commerce doit inviter la Cie du Téléphone à déléguer quelqu'un qui viendra d'un de ces directeurs à venir ainsi rencontrer ses membres à une séance spéciale dont la date sera bientôt fixée au gré de la Compagnie.

JEAN D'ARCY.

Prière originale

Pendant qu'on prône de la messe paroissiale le curé récitait les prières de l'Eglise pour conjurer les chenilles, les sauterelles et autres bestioles malfaisantes, un bon vieillard agenouillé dans son coin, les coudes solidement appuyés sur le banc, et le menton reposant sur ses mains ridées et durcies par l'âge et le travail, faisait à Dieu cette prière : "Mon Dieu, je ne suis pas instruit, je ne comprends pas le latin et tout ce que notre curé est à vous dire en chaire, mais moi aussi, je vous demande que les chenilles descendent des arbres et cessent de ravager. Mon Dieu, dous fieriez bien comme vous voudriez, mais voici comment j'arrangerais ça si j'étais à votre place. D'abord, il paraît que tous ces flicaux-là nous arrivent à cause de nos péchés ; c'est plein de bon sens. Aujourd'hui ce n'est pas comme dans mon temps : on se gêne moins, on n'est pas assez scrupuleux et il se passe souvent des choses que vous ne devez pas aimer. Aussi il y a bien des flicaux qu'on n'avait pas dans mon temps, comme les bêtes à patates, les moches à vaches et les chenilles. Vous nous punissez, vous faites bien..."

Mais, mon Dieu, les arbres ne font pas de mal : ils mettent de l'ombre dans nos rues et nous donnent des fruits à l'automne. Alors moi, je vous demanderais—vous me pardonnerez si je fais des gaucheries—je vous demanderais que toutes les chenilles descendent de nos arbres et qu'au lieu de ravager ainsi des innocents, elles grimpent, eh ! bien oui, sur les filles et les femmes qui portent des robes trop serrées et trop décolletées, afin de les habituer à se couvrir de modestie ; grimpent sur les ivrognes qui brossent tous les samedis et qui s'en vont sur la rue en se traînant, afin de les cacher au public ; grimpent sur les couples qui sortent le soir, malgré la défense de leurs parents afin de les faire rentrer au logis parla peur ; grimpent sur les blasphemateurs, afin de leur faire fermer la bouche, grimpent sur les paresseux qui manquent la messe le dimanche". Le vieillard allait continuer son énumération, quand le signal du chœur fit asséoir tout le monde, le vieillard fit comme les autres et oublia de continuer sa prière en attendant le prédicateur commença son sermon : Au nom du Père et du Fils, etc.—"Canada-Américain".

"Le Pays" interdit

S. G. Mgr l'Evêque, par une lettre luc dans toutes les églises du diocèse dimanche dernier, a interdit à tous ses fidèles la lecture du "Pays".

ZIGZAGS

Châteaux.—Petit Canada.—Un bon Jésuite.—Vieilleseries qui parlent bien.—Pourquoi on mange du curé.—Où ça sent bon.—Mommies, ma chère.—Chez les Teures.—Du foin dans ses bottes.—La corde au cou.—Un lieu de prière.—Bernadettes.

Nous quittons Paris par la gare du quai d'Orsay. Il pleut, sans doute parce que nous partons. Les provinciaux, qui étaient venus à Paris pour la revue militaire, retournent chez eux et encombrant le train. On les voit donc de près. On s'instruit en voyageant...

La campagne semble plus belle au sud de Paris qu'à l'ouest. Les riches plaines de la Beauce sont en plein rapport, et les moissonneurs se hâtent lentement à la besogne.

Nous traversons des villes, dont les noms nous sont aussi familiers que ceux de notre pays : Orléans, Tours, Blois. Nous atteignons la Loire et sa fameuse vallée, le long de laquelle s'élèvent les châteaux de l'ancienne noblesse. Dans les campagnes, plantations magnifiques de tilleuls, d'ormes, et de châtaigniers. Le long des grandes routes et à perte de vue, les peupliers se dressent pointus comme des fers de lances.

Ca et là des tours, des clochetons, des beffrois.

Nous atteignons Poitiers.

Ce qui frappe d'abord le visiteur québécois dans cette vieille ville, c'est l'abondance de noms canadiens. J'en relève quelques-uns, au hasard, au port des magasins et des boutiques : Dupuis, Girard, Adam, Rouleau, Mesnard, Briault, Richard.

Nous sommes aux origines de notre histoire et presque famille, car bon nombre de Canadiens sont venus du Poitou, dont Poitiers est la capitale. Ils n'ont rien perdu au changement...

Poitiers est une ville de fouilles et de tombeaux, pleine du souvenir du P. Delacroix, Jésuite belge, qui a relevé au Poitou ses origines gallo-romaines et a découvert les cinquièmes d'une époque antérieure au Christ. Comme les étrangers viennent visiter ces vieilles choses, et que ça paie, on a gardé bon souvenir du Jésuite. Le gouvernement français l'a même décoré.

Il faut naturellement aller visiter la cathédrale St-Pierre de Mgr Pie, fondée sur un temple de Vénus, un baptistère du IV^e siècle, le plus ancien monument du genre en Orient et en Occident. Notre-Dame-la-Grande Sainte Radegonde, avec l'édicule où Notre-Seigneur apparaissait à la sainte, St-Hilaire-le-Grand, le Dolmen, la statue colossale de la Vierge, les catacombes. Le bonhomme Robuchon, qui nous conduit, nous assomme littéralement de ses commentaires gallo-romains. "Ce monument, messieurs, est du troisième siècle, ce monument est du deuxième siècle. Il a été édifié par les Romains, incendié par les Normands au 8^e, restauré par saint Louis. Cette colonne, messieurs, est gallo-romaine, elle date du quatrième siècle." Et la même explication revient comme les refrain ennuyant d'une chanson ennuyante. "Ce monument, messieurs, est du quatrième siècle".

De fait cela semble bien du quatrième siècle, si c'est du premier, ça m'est égal—car c'est vieux, c'est vieux ! Vieux murs, vieux bâtiments, vieilles tours. Tout dort sous la poussière ; et les choses ne parlent que lorsqu'on les a secouées avec le pied pour les éveiller un peu. Les toits en tuiles accentuent ce cachet archaïque des villes du centre et du Midi ; et les maisons couvertes de ces croûtes gaulaises de terre cuite paraissent plus "séculaires", si possible, qu'elles ne sont. Mais quand une fois ces choses vous parlent, vous livrent leurs secrets, c'est alors que vous entendez le poème magnifique de la conversion du monde au christianisme. Plusieurs de ces monuments poitevins portent encore leur marque de commerce ancienne, si je puis dire ; et telles églises qui ont servi à quinze "siècles d'adorateurs" du vrai Dieu, ont comme base les ruines des temples de Jupiter, de Vénus et d'Apollon.

C'est encore en écoutant le récit que font les vieilles églises gothiques et romanes que vous apprenez l'histoire de la foi à travers les âges, comment cette foi n'a pas changé,

comment elle a inspiré les artistes, les sacrifices de vies, de temps et d'argent pour son expansion et l'édification de ces temples à Dieu.

Il faut se rendre à l'évidence : ce qu'il y a de beau, de grand, dans ces villes anciennes, c'est l'Eglise qui l'a fait. C'est pourquoi les descendants des chrétiens d'autrefois vivent de l'Eglise, en mangeant du curé, et en montrant aux visiteurs, moyennant finance, bien entendu, ce que ces misérables ont fait. Autrement ils créveraient de faim...

Nous quittons Poitiers assez tard dans la soirée, pour Bordeaux, où nous serons dans quatre heures environ. Les femmes rentrent des champs au village, vêtues à la mode du pays et portant la coiffe blanche poitevine. Nous sommes loin de l'Amérique....

Dîner sur le train. Je vous recommande les menus de la "Compagnie Internationale des Wagons-Lits".

BORDEAUX.

Une canadienne qui voyage avec nous n'a pas voulu s'arrêter à "Portier"—c'est ainsi qu'elle appelle la cité poitevine—mais a gagné immédiatement "Bordeaux"—c'est Bordeaux qu'elle veut dire—et elle s'en mord les poings. Il y a de quoi aussi ; et je me demande pourquoi nous nous sommes arrêtés à Bordeaux...

La ville, aux environs de la gare et assez loin en arrière, ressemble à un immense marché à bestiaux. Les bœufs ! les bœufs ! Pas très loin de Toulouse, vous savez. Une puanteur épouvantable !!! Les ordures s'accumulent dans certaines rues depuis des siècles ; et sur les places publiques vous devez voir ou vous mettez les pieds, car vous pourriez vous "blesser". Imaginez maintenant un bon soleil méridional pour réchauffer et décomposer les ordures... Passons vite !

Allons voir la Tour St-Michel, fameuse par son architecture et les momies que renferment ses caves. Ce sont probablement des prisonniers qui ont été enterrés vivants, il y a des milliers d'années, explique notre guide. Il semble bien ; car les tortures sont visibles dans les corps. Ces momies ont la couleur naturelle, quoi que la peau en soit comme tannée. L'effet de l'arsenic et du calcaire, commente le cicerone. A côté de la Tour, l'Eglise Saint-Michel, une des plus anciennes de France. Un peu plus loin, la splendide cathédrale Saint-André lance ses flèches gothiques vers les nuages. C'est là que dorment dans de beaux monuments de marbre blanc les cardinaux Donnet, Guilbert, Lecot et autres.

Nous allons maintenant en zigzag vers l'Eglise Ste-Croix, originale d'architecture, et qui ressemble plutôt à un temple païen. A cet endroit il faut être courageux. Les rues sont si sales et l'air est si empesté qu'on se croirait chez les Tures. Le ruisseau de la rue, dont j'ai déjà parlé, coule jaune, épais de fumer...

Un bon type s'y lave les mains avant d'aller prendre son dîner. On respire en remontant vers les allées de Tourny, le grand Théâtre les Quinconces, où se trouve le monument et la fontaine des Girondins. On revient à la civilisation complètement dans les jardins publics, où l'on peut admirer la réunion des plantes des climats tempérés et tropicaux. Le midi s'approche : ici croît déjà en liberté le palmier du sud ; ici voltigent dans les cages comme sous leur ciel les oiseaux du Midi.

Nous rencontrons dans un quartier de la ville un bon type en sabots de bois, avec de la paille en guise de chaussettes. Il avait du foin dans ses bottes, comme disent les Canayens. Un bon état de rire. Sur le Pont-de-Pierre, une voiture pleine de sabots, traînée par deux énormes chevaux bordelais. Il y en a une charge aussi haute qu'un voyage de foin.—L'industrie est active. Mais je plains les pauvres diables

(Suite en quatrième page.)

La base de notre édifice national

ENCORE UNE ANOMALIE !

Comme résumé de ce que j'ai dit dans mes précédents articles—c'est une anomalie d'avoir à nous un immense pays très fertile et d'être forcés de nous approvisionner à l'étranger.

C'est une anomalie d'être en réalité un peuple intelligent et de ne pas pas savoir profiter des dons infinis que la Providence nous a donnés en si grande abondance.

C'est une anomalie et un crime, que ceux qui devraient être chez nous "la classe dirigeante" refusent d'accomplir leur devoir social.

C'est une anomalie, sans exemple nulle part, de voir un peuple réputé cultivateur et défricheur, et des meilleurs, partir à tous les vents à la recherche d'une position sociale ; d'avoir des terres à ne savoir qu'en faire et de ne vouloir point ; de pouvoir rester chez nous et d'aller à l'étranger ; d'avoir à notre porte, chez nous et bien à nous, de quoi vivre heureux, prospères, riches, et de partir à la dérive sans but fixe et sûr ; de pouvoir facilement être non seulement nos maîtres, mais commander au moins le respect par notre nombre et notre influence et aller bêtement nous assujétir à des races ennemies de la nôtre.

C'est une anomalie incroyablement d'avoir tant de moyens faciles à notre disposition pour enrayer l'exode des nôtres par la création des œuvres sociales coopératives, œuvres sociales paroissiales, et de ne vouloir pas s'en occuper ; d'appartenir à une race de braves et d'être lâches ; d'avoir reçu de Dieu un si beau pays et ne pas même apprendre à l'aimer.

On pourrait prolonger à l'infini cette litanie d'anomalies que l'on voit chez nous, tous les jours, chez presque tous les individus. Ne pourrions-nous pas même copier pour notre avantage ce que nous voyons faire de bien par d'autres ? L'exemple nous vient de partout.

La France nous montre sa déchéance par son insouciance à créer les bons journaux pour contrebalancer la mauvaise presse ; qu'avons-nous fait pour éviter le même malheur qui est là, à notre porte ? Le prolétariat, la classe rurale surtout, a été sauvé par la coopération ; pourquoi hésiter d'appliquer le même remède ici ? L'organisation se crée partout où il y a une action commune à diriger ; qu'attendons-nous pour unir nos forces ? L'ouest veut des colons, il s'en occupe avec intelligence, fait une réclame savante ; pourquoi ne le ferions-nous pas ? Les nôtres s'en vont, en grande partie faute de savoir mieux faire et par ignorance de nos véritables ressources ; pourquoi n'essayons-nous pas de leur montrer nos richesses et ne les aiderions-nous pas de bons conseils au moins ? Nos villes sont encombrées de malheureux déracinés ; rien n'a été fait pour nous guérir de ce mal, pourquoi n'y pas apporter un remède ?

Mais le remède préliminaire, et qui amènera la guérison rapide, je vais vous le dire :

Travaillons pour assurer la vie de notre colonisation ; organisons-nous pour obtenir, même de force, des lois sages, prudentes et généreuses qui assureront à chacun la possibilité de vivre sur sa terre ; tout le reste nous arrivera par surcroît. Remuons l'opinion publique, cette étoile directrice des gouvernements, par une organisation de fraternelle solidarité en vue d'obtenir des réformes durables et une protection efficace pour notre droit à l'épanouissement complet de nos destinées nationales.

Voici la base de notre édifice national. Le commencement de notre véritable prospérité, le plus court comme le plus sûr moyen de grandir dans "nous-mêmes", c'est-à-dire, la race française, celle que Dieu aime pour accomplir ses desseins.

JEAN D'ARCY.



VIN ST-MICHEL

Pour Tous Les Ages

L'usage des toniques est un besoin de l'existence moderne. Tous les âges: adolescence, âge mur, vieillesse trouvent dans le

VIN ST-MICHEL

le régénérateur du sang appauvri, le tonique du système nerveux épuisé.

Il n'y a pas de meilleur fortifiant.

Le Vin St-Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE,
SEULS AGENTS
520 RUE ST-PAUL, MONTREAL.
EASTERN DRUG CO., BOSTON, Mass.—Agents pour les Etats-Unis.

Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL \$2,000,000.
Réserve et profits indivis \$1,614,396.53

Nous acceptons des Depots de \$1.00 et plus.

L'intérêt qui compte du jour du dépôt est payé sur la balance quotidienne.

Nous accueillons les petits comptes avec empressement.

Nous avons des correspondants par le monde entier

—ET NOS—

Mandats de voyage sont payables au pair par tous.

Notre Bureau de PARIS

14, Rue Auber.

Offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, AU PLUS BAS PRIX.

R. O. Gilbert gérant de la succursale de Rimouski.

Cartes d'affaires Avocats

LOUIS TACHE
—AVOCAT—
Rue St-Jean, Rimouski.

L. N. Asselin, C. R.
R. R. Asselin, L.L.L.
ASSELIN & ASSELIN
—AVOCATS—
Coin des avenues de la Cathédrale et de l'Évêché.
Bâtisse de la Banque "Eastern" Rimouski, Qué.

Isidore Gagnon, L.L.B.
Elz. Sasseville, L.L.L.
P.-Emile Gagnon, L.L.L.
GAGNON SASSEVILLE & GAGNON
—AVOCATS—
Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI
Téléphone 102.—

H.-E. NOEL, L.L.L.
—AVOCAT—
AMQUI.— — P. Q.
Sera à Cedar-Hall et à Sayabec, le jeudi de chaque semaine.

N. BERNIER
—AVOCAT—
Bureau : Bâtisse de la Compagnie d'Assurance, Rimouski, RIMOUSKI

+++++
Notaires
L.-de-G. BELZILE, L.L.B.
—NOTAIRE—
Bâtisse de la Cie d'Assurance, RIMOUSKI

J.-EUDORE COUTURE, L.L.L.
—NOTAIRE PUBLIC—
Commissaire de la Cour Supérieure.
Avenue de l'Évêché RIMOUSKI

L.-HECTOR GARON
HUISSIER
Cour Supérieure.— RIMOUSKI
DETECTIVE PRIVE
Collection de tout compte.
Assurances: Feu, Vie, l'Plate Glass, Accidents.—
Tel. Kamouraska. RUE DE L'EGLE

GEORGES OUMET
Ingénieur-Civil et
ARPEUTEUR-GEOMETRE
RIVIERE-DU-LOUP.
Arpentages et bornages suivant la loi, cadastres, plans de paroisse, subdivisions expertises, AQUEDUCS, canalisations d'égouts, Développements de pourvoirs d'eau. Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Montréal

Médecins
Dr Z. VEZINA
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris
SPECIALITE:
Maladies des yeux, Oreilles, Nez, Gorge.—
BUREAU: Fraserville, coin des rues St-Laurent et Station.
TEL. KAMOURASKA No. 345
" BELLECHASSE " 319
Heures de Bureau: 10 hrs à 11:30 hrs A.M., et 2 hrs à 5 hrs P.M., Soir: de 7 à 8 hrs, P.M.

Dr L.-J. MOREAULT
Ex-Interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec.
MEDECIN CHIRURGIEN
BUREAU: Coin des Avenues de la Cathédrale et de l'Évêché. (Maison du Dr Joseph Gauvreau)

Assurances
AGENCE
Des Compagnies d'Assurances Canadiennes suivantes, contre le feu:
"La Cie Montréal-Canada".—
"La Provinciale", Montréal.—
"La Protection".
Taux les plus bas.— Pour autres renseignements, s'adresser à: —
F.-J. COUTURE,
Compable et Agent.
Avenue de l'Évêché, RIMOUSKI.

+++++
Dr L. T. LAVOIE
Chirurgien-Dentiste
DIPLOME DE L'ECOLE DENTAIRE DE MONTREAL.
Bureau à Ste-Flavie Station, Maison Clovis Poirier, les lundis, mardis, mercredis de chaque semaine.
Heures de Bureau: — de 9hrs a.m. à 5hrs p.m.
APRÈS LE 15 JUIN.
Bureau à Rimouski, Edifice L. P. Martin, Opélie, les jeudis, vendredis, samedis de chaque semaine.
Heures de Bureau: — de 9hrs a.m. à 5hrs p.m.

David Ouellet Pierre Levesque
Ouellet & Levesque
ARCHITECTES
P Q A A A I C
BUREAUX:
115 rue St-Jean.— Québec.

FABIEN THIBAUT

Marchand Tailleur et de Nouveautés pour Homme

Toujours en stock ce qu'il y a de plus à la mode en fait de: (■) PEAUX, CASQUETTES, GANTS, CRAVATES, CHAUSSURES, Etc., Etc.

L'endroit où vous trouvez le plus bel assortiment de TWEEDS, SERGES, DRAPS, pour habillements et pardessus.

—COUPE GARANTIE—

Rue St-Germain, 11 RIMOUSKI, Qué.

A VENDRE

Une magnifique maison à trois étages avec magasin, très bien finie à l'extérieur et à l'intérieur. Acqueduc, chambre de bain, lumière électrique. Bâtisse actuellement occupée par Jos. St-Laurent, marchand. Conditions de vente faciles. S'adresser à

JOSEPH LEPAGE
Entrepreneur de Pompes Funébres, 26 3ms, RIMOUSKI.

La propriété de Emile Banville, comprenant un terrain de 90x90 avec maison à deux étages, toit français, 8 appartements, très bien finie. Hangar à deux étages. Cuisine annexe. (Conditions de paiement faciles). Pour plus amples informations S'adresser à

Isidore Asselin
Rimouski.

Districte d'Edmonton | Dans l'affaire de la succession de feu Hugh Harold Blair, ci-devant de Rimouski, Province de Québec.

Avis est par le présent donné, conformément d'une ordonnance rendue par son honneur le Juge Clarence Taylor, juge de la cour du district dans le district d'Edmonton, dans la Province d'Alberta, datée du 29e jour de Septembre A. D. 1913, que toutes personnes qui ont quelques réclamations contre la succession de dit Hugh Harold Blair, ci-devant de Rimouski, dans la Province de Québec décédé, sont requises d'envoyer par maille franco, ou remettre The Standard Trust Company, en l'Edifice de la Banque Impériale, à Edmonton, Alberta, administration de la dite succession, le ou avant le 10e jour de décembre prochain (1913) un état détaillé de leurs réclamations et la nature de leurs garanties à elles conférées, s'il y en a, dûment vérifiées avec déclaration régulière et qu'à l'expiration de ce délai, le dit administrateur procédera à distribuer aux ayants droit les biens de la dite succession, à ceux seulement qui auront ainsi présenté pour réclamations au dit administrateur. Donné à Edmonton, Province d'Alberta, ce 30e jour de Septembre de l'année 1913.

The Standard Trust Company,
Edmonton Alberta
H. R. Holliday, Offrant pour l'Alberta
E. R. Cogswell, Edmonton
Procureur de l'Administrateur.

A VENDRE

Une maison à deux étages, magasin et logement privé, voisin de la bâtisse de la Banque Nationale, et près de l'Eglise. Très bon centre de commerce. Bon marché et conditions faciles. Aussi une terre de quatre acres sur 28 acres, la moitié en culture, grange et maison, avec tout le roulant, à un mille et demi de l'Eglise.—La maison et la terre sont situées à Amqui. Pour toutes autres informations s'adresser au propriétaire EDMOND ABEL, du même lieu, Amqui, Co. Matane. 4 fs.

LE TRAITEMENT GATLIN

de 3 jours contre l'alcoolisme, est absolument scientifique.

A l'Institut Gatlin vous ne trouvez qu'un traitement de haute classe administré par des spécialistes et des médecins qualifiés. C'est un traitement scientifique sans aucun désagrément et absolument sans danger, c'est un composé purement végétal. Pas de mauvais effets postérieurs. Le traitement Gatlin est le seul et véritable traitement en 3 jours contre l'alcoolisme, la guérison est garantie et l'argent est rendu si on n'obtient pas satisfaction.

Pour le traitement à la maison, une garde-malade qualifiée sera envoyée pour administrer le traitement, si on le désire, dans un rayon raisonnable de Montréal, sans aucun frais. Le traitement à la maison est également en vente chez tous les principaux pharmaciens. Demandez une de nos brochures gratuites. Les lettres sont ouvertes et les visiteurs sont reçus par le gérant seulement. ABSOLUMENT CONFIDENTIEL.

THE GATLIN INSTITUTE Co. LTD.
893 Rue Ste-Catherine Ouest — MONTREAL, Que.
La manie de la Morphine et de la Cocaïne est également guérie à l'Institut Gatlin.

DECOUPEZ CE COUPON ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE AUJOURD'HUI

THE GATLIN INSTITUTE Co. LTD.
893 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.
Veuillez m'envoyer une brochure et des renseignements sur votre traitement de 3 jours contre l'habitude des liqueurs.

Quinquinol



POUDRE TONIQUE ET ENGRAISSIVE DU DR. Z. DUFRESNE, M.V.

Recommandé par le Ministre de l'Agriculture

Quinquinol a été diplômé aux Expositions de Trois-Rivières, Sherbrooke et Ottawa. Se vend en boîtes de ferblanc à l'épreuve de l'humidité et de la vermine.

Prix: 50c. la grande boîte.

Achetez chez votre marchand une boîte de QUINQUINOL: si elle ne vous donne pas satisfaction, retournez-lui la boîte vide et il vous remettra votre argent.

QUINQUINOL STOCK FOOD COMPANY, Registered, Montreal, Canada.
QUINQUINOL est en vente chez le principal marchand dans chaque place et spécialement chez:

BELLAVANCE & CIE

RIMOUSKI.

J. A. Bérubé.....St-Fabien
H. Desbiens.....St-Léon-le-G.
Z. Harvey.....St-Moise
Ed. Hudon.....St-Donat
Léon Hudon.....St-Valérien
Ad. Leblanc.....St-Gabriel
Phil. Levesque.....St-Florence
L. M. Langlois.....St-Octave de M.
Louis Ouellette.....St-Anaclet
Léon Pelletier.....St-Angèle
Ars. Pineault.....St-Blandine
Laur. Rousseau.....Sandy-Bay
J. A. St-Pierre.....Grands Méchins
J. E. Levesque.....St-Marcellin

Annoncez dans le *Progrès du Golfe*, le plus grand médium de publicité de la région du Golfe.

Engin a Gazoline a Vendre

A LOUER
LE DEUXIEME ETAGE
8 au-dessus des bureaux de Gagnon, Sasseville & Gagnon
bureau, salle ou LOGEMENT D'UNE COUPLE DE PERSONNES.

La Fonderie et Machinerie Ltee.

MONT-JOLI, Ste-Flavie Station, Co. Rimouski, P. Q.
CAPITAL: \$99,000.00 subventionné par la Municipalité.
Usines très modernes et machines. Ouvrages faits avec diligence par d'habiles mécaniciens. En magasin: les plans et appareils de machines et de machines de toutes sortes. Tout le monde qui visite nos usines les trouvent bien intéressantes.

La Cie de Musique Victoria

RIMOUSKI, Que.

Fait le Commerce de

PIANOS, HARMONIUMS de Salon,
HARMONIUMS d'Eglise, MACHINES à
ECRIRE, MACHINES PARLANTES et
ACCESSOIRES

LE PIANO VICTORIA

Fabrique par des ouvriers experts,
avec un choix des meilleurs maté-
riaux importés d'Allemagne, de
France et des Etats-Unis a déjà
donné ses preuves

d'Excellence sous tous les rapports.

Il a été adopté par nos grandes institu-
tions enseignantes. Il a sa place toute
marquée dans votre salon. C'est un
BIJOU ARTISTIQUE.

NOTRE PIANO
"VICTORIA" Automatique
N'A PAS D'EGAL

Nous vendons également des pianos
d'autres marques et de diffé-
rents prix.

Conditions de paiement faciles, si on le desire.

Nous sollicitons votre visite

A notre
Salon de Musique
Avenue de la Cathédrale
Le Gérant à Rimouski : Arthur Chamberland.

Les Institutrices

obtiendront un prix de fa-
veur spécial. Que celles
qui désirent avoir des ren-
seignements sur cette offre
s'empressent de venir nous
voir ou de nous écrire en
spécifiant l'ARTICLE dont
elles ont besoin.

Avez-vous besoin

d'un bon Piano, d'un Harmonium,
ou d'un instrument de musique quel-
conque, d'une bonne machine à écri-
re ou d'une bonne machine parlante?

Venez nous voir ou écrivez-nous
Nous sommes désireux d'entrer en
relation d'affaires avec vous.

Choix varié de
Musique en feuilles, Musique
classique, Méthodes de piano
et Records de Phonographie
"Edison".

Au Bon MARCHÉ

Spécialité

EPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités,
Pommes et Oranges, Légumes de toutes sortes,
Raisin, Melanges, Biscuits, Etc.
Marchandises Sèches, Etouffés à robes, à costumes, achetées des
meilleures maisons. Ferronnerie, Chaussures, Etc.

M. GARNEAU, Marchand
Rue St Germain Simouski

L'HOMME QUI GRELOTTE

Ne saurait goûter le charme de la bise automale
chantée par les poètes.

QU'IL SONGE DONC AUX

BERMUDES

pays de chaleur, de fleurs et de fruits.

Pour taux, listes de départs, etc.,
s'adresser chez

HONE & RIVET

Agence Générale de voyages, Etc

31, RUE BUADE, Vis-à-vis
la Basilique, QUEBEC.

9, Boulevard St-Laurent,
MONTREAL.

THE CANADIAN BANK OF COMMERCE

— FUSIONNÉE AVEC LA —

Eastern Townships Bank

Sir EDMOND WALKER, G.V.O., L.L.B., D.C.L., . . . Président.
ALEXANDER LAURE, Gérant-Général.
JOHN ALLEN, Asst. Gérant-Général.

Capital Payé, \$15,000,000. : Réserve, \$12,500,000.

SUCCURSALES DANS LE CANADA, LES ETATS-UNIS,
L'ANGLETERRE ET LE MEXIQUE.

Cette banque avec ses succursales nombreuses est particulièrement bien pour-
vue pour faciliter toutes les transactions d'affaires de banque au Canada et à l'étran-
ger.

Par son aménagement avec la Eastern Townships Bank elle est en état de
prendre toutes les affaires de banque et de se trouver des ressources de crédit
bancaire pour ses clients au Canada.

Elle a des branches et succursales d'argent sur toutes les principales routes du
monde de la région de son territoire.

Chèques de voyage et lettres de crédit négociables dans toutes les parties du
monde.

Titres acceptés pour les collections partout où il y a une banque ou banque.

Succursale de Rimouski: W. CLOUTIER, Gérant.

Sous-Agence BIC.

POUR FORTIFIER LES PERSONNES FAIBLES LE VIN DES CARMES

possède une réputation justifiée par les nom-
breuses guérisons à son actif. Comme re-
constituant du système affaibli, comme ré-
générateur du sang appauvri ou vicié, comme
tonique du système nerveux, il n'est pas
égalé. Il est recommandé aux personnes
affaiblies, épuisées à la suite d'excès, de ma-
ladie ou de surmenage.

IL VOUS RENDRA
LA SANTÉ ET L'ÉNERGIE

DEPOSITAIRES GÉNÉRAUX:

A. TOUSSAINT & CIE

194 RUE SAINT-PAUL

QUEBEC

Province de Québec,
Municipalité de la Paroisse de St-Bona-
venture de Hamilton,
Comté de Bonaventure.

A une assemblée régulière du con-
seil municipal de la municipalité
suscitée tenue au lieu ordinaire
de ses séances le vingt-troisième
jour de Septembre, 1913, à six heu-
res du soir. A laquelle étaient pré-
sents, M. Peter Bourdages, Maire, et
MM. les conseillers Janvier Cayouette,
Alexis Arsenault, Stanislas Poirier,
Joachim Arsenault et W. Maguire for-
mant le quorum du conseil sous la
présidence de M. Le Maire.

Il fut proposé par M. Stanislas
Poirier, secondé par M. Janvier Ca-
youette :

Que ce conseil reprenne le règlement
no. 35 passé le 16ème jour de juin,
1913 autorisant la Corporation de
la Municipalité de la Paroisse de St. Bonaventure de Hamilton d'emprunter la somme de sept
mille cinq cents piastres, \$7500 pour
payer le coût de la construction du
pont de fer construit sur la Rivière
Bonaventure en 1912, à cause d'infor-
malité au dit dit règlement. Adopté
à l'unanimité.

Règlement No. 35,
Règlement autorisant la Municipa-
lité de la paroisse de St. Bonaventure
de Hamilton d'emprunter la somme
de sept mille cinq cents piastres, \$7500,
00 pour payer le pont de fer construit
sur la rivière Bonaventure en 1912.

A une assemblée régulière du Con-
seil municipal de la municipalité de
la paroisse de St. Bonaventure de Hamilton,
tenue au lieu ordinaire de ses
séances le 23ème jour de Septembre,
1913, à six heures du soir. A laquelle
étaient présents: M. Peter Bourda-
ges, Maire, et MM. les conseillers Jan-
vier Cayouette, Alexis Arsenault,
Stanislas Poirier, Joachim Arsenault,
et W. Maguire, formant le quorum du
conseil, sous la présidence de M. Le
Maire, selon les dispositions du Code
Municipal de la province de Québec.
Il est résolu, ordonné et statué par
le présent règlement comme suit, à sa-
voir :

1. Attendu que la corporation de la
Municipalité de la Paroisse de St.
Bonaventure de Hamilton ayant
fait construire un pont en fer sur la
Rivière Bonaventure en 1912.

2. Attendu que la construction du
dit pont a coûté la somme de quinze
mille piastres \$15000.00, dont
une moitié payable par le Gouverne-
ment de la province de Québec et
l'autre moitié par la municipalité
suscitée, c'est-à-dire sept mille cinq
cents piastres, \$7500.00.

3. Attendu que la dite corporation
de la Municipalité de la paroisse de
St. Bonaventure de Hamilton a été
autorisée de faire telle dépense pour
la dite construction en vertu d'un
règlement passé la trentième jour
de Juillet, 1910. Le dit règlement
ayant été approuvé par les électeurs
municipaux le 20ème jour d'Août,
1910, et sanctionné par le lieuten-
ant Gouverneur de la Province
de Québec le dix-neuvième jour de
septembre 1910.

4. Attendu que le dit règlement au-
torisant la dite Municipalité de la
paroisse de Bonaventure de Ham-
ilton à faire un emprunt de sept
mille cinq cents piastres remboursa-
ble en vingt ans à six pour cent
d'intérêt par année. Mais comme il
y avait une clause dans le dit ré-
glement par laquelle la corporation
de la Municipalité de la paroisse
de St. Bonaventure de Hamilton se
réservait le droit de rembourser
la dite somme de sept mille cinq
cents piastres avant l'expiration
des vingt ans, pourvu qu'un avis
de six mois fut donné au prêteur ;
il fut difficile de faire le dit em-
prunt.

5. Attendu que la corporation de la
Paroisse de St. Bonaventure de
Hamilton n'a pas fait le dit em-
prunt de sept mille cinq cents piastres
et que le dit pont a été const-
ruit. Le dit règlement No.29 pas-
sé le trentième jour de juillet, 1910,
est par le présent règlement alro-
gé.

Il est statué, et ordonné par le
présent règlement No.35 comme suit,
à savoir :

Que la corporation de la municipa-
lité de la paroisse de St. Bonaventure
de Hamilton, susdit, soit autorisée d'em-
prunter la somme de sept mille cinq
cent piastres, \$7500.00, pour être uti-
lisée à payer le coût de la construction
du dit pont en fer const-
ruit sur la rivière Bonaventure
en 1912, en vertu des pouvoirs con-
férés par le Code municipal de la pro-
vince de Québec, et du règlement du
dit trentième jour de juillet, 1910.

Il est en conséquence résolu et pré-
vu par le présent règlement, lequel
néanmoins n'aura force et effet qu'à
prés avoir été approuvé par le lieuten-
ant Gouverneur de la Province de
la province de Québec et par les élec-
teurs municipaux de la susdite municipa-
lité dans les trente jours de la pas-
sation du présent règlement. Laquelle
approbation sera conformément au co-
de Municipal de la province de Qué-
bec.

Que la dite somme de sept mille
cinq cents piastres et les intérêts à six
pour cent sera remboursable seman-
nellement, pendant vingt ans de ma-
nière qu'à l'expiration des dix-huit
ans la somme entière et les intérêts
soient entièrement payés.

Il est par le présent règlement im-
posé et il sera prélevé chaque année
une somme de six cent quarante neuf
piastres \$649.00 sur tous les biens im-
posables de la dite Municipalité de la
Paroisse de St. Bonaventure de Ham-
ilton, comprenant les intérêts et au
moins deux pour cent comme fonds
d'amortissement pour éteindre la dite
dette.

Que le Maire, M. Peter Bourdages
et le secrétaire, M. Simon Poirier
soient autorisés de signer les
titres concernant le dit emprunt.

Le présent règlement sera sans force
et sans effet avant qu'il soit approu-
vé par le Lieutenant Gouverneur et
par les Electeurs et dûment qualifiés
dans la dite Municipalité de la paroisse
de St. Bonaventure de Hamilton.

Donné sous le sceau de la Muni-
cipalité de St. Bonaventure de Ham-
ilton ce vingt-deuxième jour de juillet,
1913.

S. Poirier,
Secrétaire Trésorier.

Je soussigné, Simon Poirier,
Secrétaire Trésorier de la Muni-
cipalité de la paroisse de St. Bonave-
nture de Hamilton, certifie que le ré-
glement ci-haut est une vraie copie du
règlement passé le vingt-deuxième
jour de Septembre, 1913.

S. Poirier,
Secrétaire Trésorier.

Province de Québec,
Municipalité de la Paroisse de St. Bo-
naventure de Hamilton,
Comté de Bonaventure.

Aux Habitants de la susdite Muni-
cipalité.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par le sous-
signé, Simon Poirier, Secrétaire Tré-
sorier de la susdite Municipalité, qu'un
assemblée publique des électeurs
municipaux de la susdite Municipalité
sera tenue à la salle publique du con-
seil, le DIXIEME jour d'octobre pro-
chain, à dix heures de l'avant midi afin
de voter l'approbation ou la désappro-
bation du règlement No. 35 du conseil
demandant l'emprunt de sept mille
cinq cents piastres \$7500.00 pour
payer le pont de fer construit sur la
rivière Bonaventure en 1912.

Donné à Bonaventure ce 22ème
jour de Septembre, 1913.

S. Poirier,
Secrétaire Trésorier.

Province de Québec,
Municipalité de la paroisse de St-Bona-
venture de Hamilton,
Comté de Bonaventure.

A une assemblée régulière du con-
seil municipal de la susdite municipa-
lité tenue au lieu ordinaire de ses sé-
ances le vingt-deuxième jour de Sep-
tembre, 1913, à six heures du soir, à
laquelle étaient présents: Peter Bour-
dages, Maire, et MM. les conseillers
Janvier Cayouette, Alexis Arsenault,
Stanislas Poirier, Joachim Arsenault,
et W. Maguire, formant le quorum du
conseil sous la présidence de M. le
Maire.

Il fut proposé par M. Alexis Arse-
nault, secondé par M. Stanislas Poi-
rier,

Que le règlement No. 35 autorisant
la corporation de la Municipalité de
la Paroisse de St. Bonaventure de Ha-
milton d'emprunter la somme de sept
mille cinq cents piastres \$7500.00
pour payer le coût de la const-
truction du pont en fer construit sur
la rivière Bonaventure en 1912.

Adopté à l'unanimité.

Certifié vraie copie.

S. Poirier,
Secrétaire Trésorier.

Province de Québec,
Municipalité de la paroisse de Bona-
venture de Hamilton,
Comté de Bonaventure.

At a regular meeting of the council
of the Municipality aforesaid held at
the usual place of its meetings on the
twenty second day of September, 1913,
at six o'clock of the afternoon. At
which meeting were present: M. Peter
Bourdages, Mayor, and MM. the coun-
cillors Janvier Cayouette, Alexis
Arsenault, Stanislas Poirier, Joachim
Arsenault and W. Maguire, forming
the quorum of the Council under the
presidence of M. the Mayor.

It was proposed by Mr. Stanislas
Poirier, seconded by M. Janvier Ca-
youette.

That this council takes over the By
Law No 35 passed on the 16 th day of
June, 1913 authorising the Municipa-
lity of the parish of St-Bonaventure
of Hamilton to borrow the sum of se-
ven thousand five hundred dollars to
pay the cost of the iron bridge built
on the river Bonaventure in the Year
1912, for cause of informalities of said
By Law.

Adopted unanimously.

Bylaw No. 35

By law authorising the Municipa-
lity of the parish of St Bonaventure
of Hamilton to borrow the sum of seven
thousand five hundred dollars \$7500 00,
to pay the iron bridge built on the
River Bonaventure, in 1912.

At a regular meeting of the council
of the aforesaid Municipality held at
the usual place of its meeting on the
twenty second day of September, 1913,
at six o'clock of the afternoon, At
which meeting were present Mr. Peter
Bourdages, Mayor, and MM. Janvior
Cayouette, Alexis Arsenault, Stanislas
Poirier, Joachim Arsenault and M.
W. Maguire, forming the quorum of
the council, presided by Mr. Mayor.

It is resolved, ordered and statuated
by the present By law as follows :

1. Whereas the Corporation of the
Municipality of the Parish of St. Bo-
naventure of Hamilton having
built an iron bridge built on the River
Bonaventure in the year 1912

2. Whereas the construction of the
said bridge has cost the sum of fif-
teen thousand dollars, half of which
sum to be paid by the Govern-
ment of the Province of Quebec
and the other half by the corpora-
tion of Bonaventure aforesaid, that
is to say seven thousand five hun-
dred dollars, \$7500.00.

3. Whereas the said corporation of
the Municipality of the parish of
St-Bonaventure of Hamilton having
not made such loan of seven thou-
sand five hundred dollars, and the
iron bridge having been built,
The said by law No. 29 passed the
30th, day of July, 1910, is by the
present by law repealed.

It is statuted and ordered by the
present By Law No. 35 as follows :

That the Corporation of the Muni-
cipality of the Parish of St. Bonave-
nture of Hamilton, aforesaid, be autho-
rised to borrow the sum of seven thou-
sand five hundred dollars to be utilised
to pay the cost of the iron bridge
built on the river Bonaventure in the
year 1912, in virtue of powers con-
ferred by the municipal Code of the Pro-
vince of Quebec and by the by law of
the 30th. July 1910.

It is in consequence resolved, orde-
red and provided by the present By
Law, which, never the less will have
no force and effect only after it has
been approved by the Lieutenant Go-
vernor of the province of Quebec and
by the municipal electors of the afore-
said Municipality, within thirty days
from the passation thereof, which ap-
probation shall be expressed in the
manner provided by the municipal
Code of the Province of Quebec.

That the said sum of seven thousand
five hundred dollars and the interest,
at six per cent, will be reimboursed
half yearly during twenty years in
such a manner that after the expira-
tion of the twenty years the entire
sum and the interest be paid entirely.

It is by the present By Law impos-
ed and it will be collected each year
a sum of six hundred and forty nine
\$649.00 dollars on all the taxable pro-
perties of the Municipality of the Pa-
rish of St. Bonaventure of Hamilton,
comprising the interest, and at least
two per cent as a sinking fund to ex-
tinguish the said debt.

That the Mayor, M. Peter Bourda-
ges, and the secretary, Mr. Simon Poi-
rier, be authorised to sign the titles
creating the said loan.

The present By law will be without
force and effect until it has been ap-
proved by the Lieutenant Governor
in council and by the electors duly
qualified in the said Municipality of
the parish of St. Bonaventure of Ha-
milton.

Given under the seal of the said
Municipality of the parish of St. Bo-
naventure of Hamilton, the 22nd day
of September, 1913.

S. Poirier,
Secretary treasurer.

I the undersigned, Simon Poirier,
Secretary treasurer, of the Municipa-
lity of the parish of St. Bonaventure
of Hamilton, certify that the above By
Law is a true copy of the By Law
passed and adopted by the Municipal
Council of the Municipality of the pa-
rish of St. Bonaventure of Hamilton,
on the 22nd day of September, 1913.

S. Poirier,
Secretary Treasurer.

Province of Quebec,
Municipality of the Parish of St-Bona-
venture,
County of Bonaventure.

To the inhabitants of the aforesaid
municipality.

PUBLIC NOTICE

Is hereby given by the undersigned,
Simon Poirier, Secretary treasurer,
of the aforesaid Municipality that the a-
bove By Law of the Municipality of
the Parish of St. Bonaventure of Ha-
milton will be taken into considera-
tion by the electors of the said Muni-
cipality of the parish of St Bonaventu-
re of Hamilton duly qualified to vote
according to law on the tenth day of
october next, at ten o'clock of the fo-
ronen, when a public meeting of the
said electors will be held at the Pu-
blic Hall in order that they may ap-
prove or disapprove the said By Law
No. 35 authorizing the corporation of
the Municipality of the parish of St.
Bonaventure of Hamilton to borrow
the sum of seven thousand five hun-
dred dollars, and that a poll will be
held during the time provided by law.

Bonaventure, the 22nd day of Sep-
tember, 1913.

S. Poirier,
Secretary treasurer.

Province of Quebec,
Municipality of the Parish of St. Bo-
naventure of Hamilton,
County of Bonaventure.

At a regular meeting of the council
of the aforesaid Municipality held in
the ordinary place of its meetings the
twenty second day of September, 1913,
at six o'clock after noon, at which

meeting were present Mr. Peter Bour-
dages, Mayor, and MM. The council-
lers Janvier Cayouette, Alexis Arse-
nault, Stanislas Poirier, Joachim Arse-
nault and W. Maguire forming the
quorum of the council presided by Mr.
Mayor.

Moved by Mr. Alexis Arsenault,
Seconded by M. Stanislas Poirier.

That the By Law No. 35 authorising
the corporation of the Municipality of
the parish of St. Bonaventure of Ha-
milton to borrow the sum of seven
thousand five hundred dollars to pay
the cost of the construction of the iron
bridge built on the River Bonaventu-
re in 1912, be passed and adopted.

Adopted unanimously.

Certifié vraie copie.

S. Poirier,
Secretary Treasurer.

Province of Quebec,
Municipality of the Parish of St. Bona-
venture of Hamilton,
County of Bonaventure.

Whereas the said corporation of the
Municipality of the parish of St-Bona-
venture of Hamilton has been autho-
rised to spend such sum
of money for said construction in
virtue of a By Law passed the thir-
tieth day of July 1910 The said By
Law having been approved by the
municipal electors on the twentieth
day of August, 1910, and sanctioned
by the Lieutenant Governor of the
Province of Quebec on the 19th
day of September, 1910.

Whereas the said By law authori-
sing the said Municipality of Ha-
milton to make a loan of seven
thousand five hundred dollars,
\$7500.00, payable in twenty years
at six per cent interest. But as
there was a clause in the said by-
law by which the corporation
could reimburse the said sum
of seven thousand five hundred
dollars before the said twenty years
were expired, providing a notice of
six months being given to the loan-
er, it was difficult to make such
loan of seven thousand five hun-
dred dollars.

Whereas the corporation of the
Municipality of the parish of St-
Bonaventure of Hamilton having
not made such loan of seven thou-
sand five hundred dollars, and the
iron bridge having been built,
The said by law No. 29 passed the
30th, day of July, 1910, is by the
present by law repealed.

It is statuted and ordered by the
present By Law No. 35 as follows :

That the Corporation of the Muni-
cipality of the Parish of St. Bonave-
nture of Hamilton, aforesaid, be autho-
rised to borrow the sum of seven thou-
sand five hundred dollars to be utilised
to pay the cost of the iron bridge
built on the river Bonaventure in the
year 1912, in virtue of powers con-
ferred by the municipal Code of the Pro-
vince of Quebec and by the by law of
the 30th. July 1910.

It is in consequence resolved, orde-
red and provided by the present By
Law, which, never the less will have
no force and effect only after it has
been approved by the Lieutenant Go-
vernor of the province of Quebec and
by the municipal electors of the afore-
said Municipality, within thirty days
from the passation thereof, which ap-
probation shall be expressed in the
manner provided by the municipal
Code of the Province of Quebec.

That the said sum of seven thousand
five hundred dollars and the interest,
at six per cent, will be reimboursed
half yearly during twenty years in
such a manner that after the expira-
tion of the twenty years the entire
sum and the interest be paid entirely.

It is by the present By Law impos-
ed and it will be collected each year
a sum of six hundred and forty nine
\$649.00 dollars on all the taxable pro-
perties of the Municipality of the Pa-
rish of St. Bonaventure of Hamilton,
comprising the interest, and at least
two per cent as a sinking fund to ex-
tinguish the said debt.

That the Mayor, M. Peter Bourda-
ges, and the secretary, Mr. Simon Poi-
rier, be authorised to sign the titles
creating the said loan.

The present By law will be without
force and effect until it has been ap-
proved by the Lieutenant Governor
in council and by the electors duly
qualified in the said Municipality of
the parish of St. Bonaventure of Ha-
milton.

Given under the seal of the said
Municipality of the parish of St. Bo-
naventure of Hamilton, the 22nd day
of September, 1913.

S. Poirier,
Secretary treasurer.

I the undersigned, Simon Poirier,
Secretary treasurer, of the Municipa-
lity of the parish of St. Bonaventure
of Hamilton, certify that the above By
Law is a true copy of the By Law
passed and adopted by the Municipal
Council of the Municipality of the pa-
rish of St. Bonaventure of Hamilton,
on the 22nd day of September, 1913.

S. Poirier,
Secretary Treasurer.

Province of Quebec,
Municipality of the Parish of St-Bona-
venture,
County of Bonaventure.

To the inhabitants of the aforesaid
municipality.

PUBLIC NOTICE

Is hereby given by the undersigned,
Simon Poirier, Secretary treasurer,
of the aforesaid Municipality that the a-
bove By Law of the Municip

La Cie Electrique

A l'automne de chaque année, il nous faut à Rimouski nous chicaner avec la Cie Electrique pour obtenir le pouvoir moteur et la lumière. Depuis le commencement du mois, chaque vendredi, au moment de terminer notre journal, le moteur s'arrête, ainsi que nos machines, et puis voilà l'impression du journal retardée au lendemain. Les abonnés se plaignent. Qu'ils s'en prennent à la Cie Electrique!

Aujourd'hui l'éclairage et le moteur font simultanément défaut.

Il paraît que la Cie Electrique est à réparer son installation. La pègre! Comme d'habitude elle fait ses réparations à l'automne, quand ce n'est plus le temps des réparations. Toujours la même dégoûtante comédie!

AFFREUX DESASTRE MARITIME

Un nouveau sinistre maritime s'est produit vendredi dernier. Le "Volturno" parti de Rotterdam avec 656 passagers a sombré à 300 milles, sud-est de Halifax au milieu d'une furieuse tempête et à la suite d'un violent incendie qui avait fait du navire un immense brasier, 136 personnes trouvèrent une mort horrible au cours de cette effroyable catastrophe. Les cinq cent vingt que la mort épargna furent sauvés grâce aux secours de dix navires avertis par le télégraphe sans fil et qui s'étaient hâtés de se rendre sur les lieux pour recueillir les malheureux à la veille d'être brûlés vifs ou engloutis dans l'océan.

Les canots de sauvetage que l'on avait lancés à la mer avec beaucoup de difficulté ne furent d'aucune utilité. Sous la violente poussée des vagues déchaînées, ils furent projetés et éparpillés sur les flancs du navire, et ceux qui les montaient disparurent dans les flots. Ces embarcations, quand la mer est violente, sont plutôt l'expérience du "Volturno" l'a clairement démontré—des égoûts de naufrage que de sauvetage.

On rêve de construire un jour des navires insubmersibles. On devrait penser en même temps à munir les navires d'embarcations insubmersibles qui puissent, aux heures de péril, aider à sauver les vies humaines et non pas contribuer à les détruire.

LE R. PERE POTHIER

Nous apprenons que le R. P. Pothier, eudiste, ancien aumônier des SS. Ursulines de Rimouski, qui a dû repasser en France dans l'intérêt de sa santé, est maintenant rendu à Versailles, où il a été nommé chapelain des Petites Soeurs des Pauvres. Le révérend Père a fait une excellente traversée de l'océan. Nous sommes heureux d'apprendre que sa santé, si délabrée au départ, s'améliore sensiblement depuis qu'il est au pays natal.

Nous lui souhaitons un parfait rétablissement.

NOTES PERSONNELLES

—M. le Dr et Madame Joseph Gauvreau sont aujourd'hui à Rimouski. Nous avons eu le plaisir de recevoir l'aimable visite de notre ancien concitoyen.

—Mlle Eugénie Couture, qui est dernièrement retournée à Montréal, vient d'entrer à l'Institut Orthopédique pour y suivre les cours et faire le stage régulier d'infirmière gardemalade.

—Madame Dr A. Bouillon, de Matane, est de retour d'une longue promenade à Montréal et Ottawa.

—Madame Auguste Couillard est de retour d'un voyage à Québec et à Montréal.

Les familles de MM. P. E. Mercier et Tancrède Girard, ingénieurs civils de Montréal, ont quitté Rimouski vendredi soir après une villégiature de quatre mois chez le père de Mesdames Mercier et Girard, M. J. C. Tché, ingénieur civil du gouvernement.

M. Henri Tessier, gérant de la "Banque Nationale" à Matane, était à Rimouski mercredi par affaire.

—M. Johnny Chasseur, de Ste-Luce Station, était à Rimouski mardi.

AIMER

L'amour, c'est un pouvoir qui est dans notre âme, qui l'attache à tout ce qui est bon. C'est le souffle du ciel, c'est la source de toute vertu; il élève le cœur en la présence de son créateur et s'étend sur toute la nature. Aimer Dieu, c'est faire sa volonté, aimer l'homme qui est fait à l'image de Dieu, c'est voir en lui son représentant, celui qui lui ressemble le plus et qui mérite la plus large part de notre amour; aimer celui-là c'est se confier à sa foi, chérir son bonheur, chercher sa gloire, le servir avec joie, s'épanouir sous son riro comme la fleur sous les rayons du soleil, être oublieuse de soi-même et se contenter de vivre de la lumière qui vient de lui!

Il retourne en Galicie

A l'occasion du départ pour la Galicie de notre jeune et courageux M. l'abbé Joseph Jean, missionnaire ruthène dans l'Ouest, la "Semaine Religieuse" de Québec écrivait dernièrement à son sujet les quelques lignes suivantes:

"M. l'abbé Jean, qui appartient au rite grec-ruthène, est sous la juridiction de Mgr Budka, évêque des Ruthènes au Canada. Il a dû pour passer à ce rite et se rendre maître de la langue ruthène, faire déjà le voyage de Galicie. A son tour, il a dépensé son zèle au service des Ruthènes de l'Ouest, auprès desquels il a eu un ministère très consolant et fructueux. Mais M. l'abbé Jean, dont le dévouement semble ne pas connaître de limites, veut jusqu'au bout pousser le sacrifice. Et s'il repasse une fois encore en Galicie, c'est pour ajouter l'abnégation du missionnaire, le parfait détachement de la vie religieuse. Que Dieu bénisse magnifiquement l'aspirant basilien et qu'il daigne permettre que ce bel exemple de complet renoncement, donné par l'un de nos vaillants compatriotes, suscite en l'âme de nos jeunes gens une légitime admiration et amène à la vigne du Seigneur, un plus grand nombre de zélés travailleurs."

L'abbé Jean est le fils de M. Edouard Jean, de St-Fabien, et le frère de M. le vicaire de Matane.

Le Concert Mercier

MARDI PROCHAIN

C'est donc mardi soir prochain qu'aura lieu à la Salle du Théâtre Populaire la grande fête artistique dont tout Rimouski parle depuis quelques semaines.

Le Concert Mercier promet d'être ce soir-là le rendez-vous de l'élite de notre population qui a hâte d'applaudir le brillant ténor canadien Xavier Mercier et les artistes de renom qui l'accompagnent.

Les premiers deux cents billets se sont enlevés très rapidement mais il reste encore une centaine de très bons places à la disposition des amateurs du dehors qui désirent assister à ce concert.

Les billets seront en vente jusqu'à mardi soir, à 6 hrs, chez M. Lorenzo D'Anjou, bijoutier, Avenue de la Cathédrale.

L'Economie

A voir les jeunes gens de nos villes et même de nos campagnes dépenser leur argent si difficilement gagné, nous pourrions bien nous demander si l'économie n'est pas un vain mot ou bien une vertu saine et sage à être placée dans le musée du souvenir. C'est un fait reconnu de nos jours que l'on ne fait pas d'économie chez les jeunes.

Voyez ce jeune bambin; à peine commence-t-il à travailler qu'il se fait une gloire et un devoir de faire miroiter aux yeux des petits amis les quelques "trente sous" qui sont tombés dans sa poche. S'il se contentait de les faire miroiter ce serait bien, mais seulement, il lui faut payer sa "traite" de petite bière, son verre de crème à la glace, sa bouchée de chocolat, etc. A mesure qu'il grandit les dépenses augmentent et la petite bière se change en "grosse", en brandy et choses du même acabit.

Maintenant il est grand, il faut qu'il soit "dandy" ou frais si vous aimez mieux, et pour cela il faut payer la note qu'exige sa haute situation.

Il ira aux "vues" plusieurs fois la semaine et ensuite ira prendre son lunch au restaurant, tout comme s'il ne mangeait pas chez lui, il étalera son importance aussi souvent que faire se pourra dans les salons de crèmes à la glace et pour ne pas être "peigné" il paiera chaque fois une consommation à quelques gentilles demoiselles, en ayant bien soin de n'accompagner jamais les mêmes.

Enfin, pour être "dandy" il faut faire décrocher ses bottes plusieurs fois la semaine et n'oublier pas le petit pourboire; se faire donner un massage aux joues pour qu'elles soient toujours couleur de rose, et cela tous les "bons soirs", ne jamais manquer une excursion ou un "bouquet", enfin....

Un beau jour notre "dandy" s'aperçoit qu'il est assez vieux pour créer un foyer, mais aussi, hélas! il s'aperçoit qu'il n'a pas le sou, et quand il est trop pressé, eh bien, il emprunte pour se marier.

Voilà comment se pratique la vertu d'économie aujourd'hui chez un trop grand nombre de jeunes gens.

LEO.—Le Droit.

Humours britannique

—Supposant que je consente à vous prêter cet argent, quelle garantie aurai-je que vous me le rembourserez?

—Vous aurez, mon ami, la parole d'un gentleman.

—Alors, c'est différent...Revenez me voir demain avec ce gentleman.

Les accommodements de la Cie de Navigation du Richelieu

Encore quelques jours et les coquets navires qui composent la magnifique flottille de la Cie de Nav. du Richelieu aura terminé pour cette année ses voyages, tant recherchés par les voyageurs et les touristes en quête de distractions et de délasséments qui les reposent si bien des longues heures de fatigues dans leurs bureaux, du trac des affaires, du bruit et des secousses éprouvés au cours des longs trajets sur les grandes lignes de chemin de fer. A ces heures où l'on aime à trouver un repos bien légitime et souvent bien mérité, on est heureux de prendre passage à bord des somptueux bateaux de la Cie du Richelieu.

Quelle longue qu'ait pu être cette année la saison d'été, nous voyons à regret approcher l'heure non désirée de l'hivernement et nous attendons impatiemment, avec le public qui voyage, la réouverture de la navigation et la réapparition, sur les eaux fluviales, des vaisseaux de la Compagnie dont les succès et la prospérité réjouissent ses nombreux amis.

"UN VOYAGEUR"

NOTES DE LA REDACTION.

L'auteur de la communication ci-dessus nous invite dans une note particulière, à intéresser nos lecteurs au projet d'amener, par l'intervention du Conseil municipal et de la Chambre de Commerce, la Cie de Navigation du Richelieu à nous faire à Rimouski le service hebdomadaire de l'un de ses navires, qui pourrait aussi aller à Rivière-du-Loup. La suggestion est excellente; nous la soumettons volontiers à l'attention des membres de la Chambre de Commerce et du Conseil municipal, qui devraient travailler dans le sens de cette suggestion en faisant les démarches voulues de nature à favoriser ce projet dont la réalisation serait tout à l'avantage du public et de notre ville.

Mort soudaine de M. Arthur Marmen

M. Arthur Marmen, agent d'assurance de cette ville, est décédé soudainement à sa résidence mardi soir, des suites d'une syncope. Il était âgé de 46 ans.

Le défunt était l'un des principaux agents de la "Sun Life" dans le district de Québec.

Ses funérailles ont lieu ce matin à la cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. Marmen était le frère de M. William Marmen, de Rimouski, le beau-frère de M. Alphonse St-Laurent, marchand du Quai, de M. Valmore St-Laurent, marchand de St-Anaclet, et de M. Art. St-Laurent, ass. sous-ministre des Travaux Publics à Ottawa.

Aux nombreux parents et amis qui signèrent le registre mortuaire, on remarquait M. le Sénateur Fisot, M. Donat Caron, M.P.P., T. Bézile, N.P. de l'île-Verte, MM. L. A. Trudel, Jos. Bolduc et H. R. de St-Victor, de Québec, représentants de la "Sun Life".

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse née Marie St-Laurent et sept jeunes enfants.

A la famille éprouvée, nous offrons nos très sincères sympathies.

R. I. P.

Prochains mariages

On annonce pour le 27 courant le mariage de M. J. A. Landry, marchand de Lac-au-Saumon, avec Mademoiselle Lucienne Langlois, de Petit Rocher, N. B.

Nos meilleurs souhaits aux futurs époux.

On annonce pour mardi le 21 courant le mariage de M. Jos. Elzéar Gagné, de Ste-Luce Station, avec Mlle Rose-Alma Sirois, fille de M. Herménégilde Sirois, agent d'assurance et cultivateur de Ste-Luce.

Nos meilleurs souhaits.

GRACIEUX ENVOI

Nous remercions sincèrement M. le sénateur J. B. R. Fisot de l'envoi d'un panier de prunes délicieuses, exquises cueillies dans son magnifique verger de Rimouski, fort admiré par les connaisseurs qui se plaisent, en l'aimable compagnie du sénateur, à le visiter.

LA COUR SUPERIEURE

Le terme d'octobre est commencé de lundi sous la présidence de l'Hon. Juge Rodolphe Roy.

La Cour siégera toute cette semaine et au commencement de la semaine prochaine probablement.

ZIGZAGS

(Suite de la 1ère page)
qui en sont encore à cette chaussure primitive.

On boit du bon vin à Bordeaux... Et je vous recommande de visiter les immenses caves qui s'y trouvent, si après le tableau de la punteur qui règne dans la ville, vous vous résignez à y aller. Pour ma part je n'y retournerais que la corde au cou, et encore je ne laisserais traîner! Bourdeau! Bourdeau!

LOURDES, 20 juillet.

Il n'y aurait pas plus de trois à quatre heures de Bordeaux à Lourdes, où nous allons maintenant, s'il y avait un train direct; mais il faut passer une heure à Pau et cela nous retarde d'autant pour entrer dans la cité de la Vierge.

Beau trajet que celui là, sous un ciel qui sent déjà son Midi, à travers une campagne que les fermiers embellissent de leur travail, depuis des siècles.

Il est près de minuit quand nous apercevons pour la première fois le Pic du Jer, derrière la ville de Lourdes, surmonté de sa croix monumentale illuminée chaque nuit à l'électricité.

Puis, c'est la grotte, dont les cierges allumés par centaines témoignent de la foi et de la prière des dévots à Marie.

Nous sommes à l'hôtel de Madrid. Nous nous approchons évidemment de l'Espagne... Il faut bien savoir que de l'autre côté des Pyrénées, aux pieds desquelles Lourdes est assise, se trouve le territoire espagnol. On peut même en voir les premiers villages, du sommet du Pic du Jer, quand on y grimpe.

Lourdes reconquiert l'humanité telle que nous l'avons vue jusqu'ici au cours de notre voyage. Ville peut-être la plus cosmopolite de l'univers. Toutes les races du monde et tous les peuples s'y rencontrent, et très peu nombreux sont ceux qui y viennent par curiosité. On vient y prier. De fait, on prie à Lourdes comme nulle part ailleurs. Il n'y a plus de respect humain; on prie les bras en croix, prosterné dans la poussière ou les yeux extatiquement rivés sur la Madone; on baise la terre, comme la Vierge a demandé de le faire, en expiation des péchés; on crie: on supplie...

Tout cela a déjà été raconté dans "Le Progrès", cet été, par un de vos collaborateurs, et je ne puis raconter mieux, bien que le récit soit encore loin de la réalité. Il faut voir Lourdes pour avoir une idée de la supplication de gens qui ont la foi et qui VEULENT être guéris...

Aussi que de miracles, CONSTATES!—Il y a un bureau en permanence qui s'occupe de savoir s'il y a intervention surnaturelle évidente ou non.

Les gens de l'endroit sont des méridionaux bien caractérisés. Types bruns au teint cependant clair; yeux pétillants. Les femmes du peuple portent une sorte de mantille sur la tête, à la mode espagnole. Ce matin, en allant à l'église, je me figurais voir une troupe de petites Bernadettes me précédant, dans ce groupe de jeunes filles portant sur la tête la mantille noire. Si j'étais modeste, je "boomerai" la mantille noire. C'est si élégant dans sa simplicité que les très rares jeunes filles qui veulent être regardées voudraient pas s'en passer.

Echos de St-Anaclet

NA SSANCE.—En cette paroisse le 10 octobre, l'épouse de M. Alphonse Banville, une fille baptisée sous les noms de Marie-Yvonne.

Parrain et marraine M. et Mme Elzéar Banville, grands parents de l'enfant.

PERSONNEL.—Mlle Rosa Léoturneau, de St-Pierre de Montmagny, était en visite chez M. J. M. Heppell, la semaine dernière.

—Le Rév. M. A. Lavoie, curé et sa sœur Mlle Emma sont de retour d'un voyage à Ste-Anne de Beaupré.

—La semaine dernière Mme Roméo Côté est allée visiter sa fille Cécile au couvent des SS. Jésus-Marie de Trois-Pistoles.

—Était de passage ici dimanche dernier M. Edgar Gagné, voyageur de commerce.

LES TRAVAUX DE L'EGLISE.—Les travaux de l'église sont maintenant terminés. M. Thomas C. Ron, l'entrepreneur, est retourné à Saint-Aubert avec son fils Pierre.

CONVALESCENCE.—Mlle Maria Saint-Laurent, fille de M. Valmore Saint-Laurent, qui a été gravement malade il y a quelques semaines, est maintenant en pleine convalescence. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

"MARGARITA"

UN BON EXEMPLE

Institutrice.—Quand une chose arrive en même temps qu'une autre, on dit qu'il y a "coïncidence." Qui peut me donner un exemple?

Toto.—Moi madame!...Papa et maman se sont mariés le même jour. Ça c'en est une belle coïncidence!

AU PAYS DES REVES

Appel aux colons de Québec.—Un voyage d'agrément sur l'International, N. B.—

All aboard! En route! Pouf... pouf... et nous voilà partis. Tout d'abord, ma première impression sur cette nouvelle ligne qui s'étend de Campbellton à St-Léonard, Madawaska, distance de 112 milles, est que l'administration en est bonne, et qu'elle offre au voyageur tout le confort désiré. Nous voyageons même en char parloir, ce qui ne se trouve guère sur nos lignes privées.

Comme je suis parti en voyage d'agrément, qui veut dire voyage d'étude, je m'installe de manière à jouir le plus possible de la nature et à voir des paysages variés la meilleure idée. Pour le moment nous roulons sur un sol accidenté extrêmement rocailloux et inculte, traversé par un filet d'eau tellement tortueux, que sur une distance de trois milles nous le coupons une douzaine de fois, et que, à certains moments on croirait s'avancer entre deux cours d'eau. Naturellement les idées m'arrivent par la porte favorite, et je me dis: "Quel pays pour la truite. On pourrait même pêcher sans descendre de char!"

"Absolument!" (ou quelque chose comme cela) nous arrive par la porte d'égout du compartiment. Nous voilà à notre premier arrêt, à 20 milles de Campbellton. Ici peu d'habitations; quelques-unes seulement groupées autour de la gare. C'est surtout un poste de "sports", cher aux amateurs de pêche. Deux minutes et nous repartons.

Mais voici que le paysage a changé d'habits. Nous défilons maintenant sur un sol plus au milieu d'une nature riche et verdoyante. Nous avons comme garde d'honneur l'armée de la reine Sylvie, ces géants primitifs à l'aspect imposant, au torse robuste et fort, aux bras noueux et vigoureux, au front altier, à la tête superbe et rebrousse. Tout nous parle de force et de virilité. Rien qui sente la faiblesse, l'épuisement et l'usure. Sous ces géants aux fortes ramures, c'est la terre qui chante, qui crie sa fertilité. Qui, jeune homme, peut ne pas entendre ce cri d'appel du sol, cette invitation irrésistible! Quelle contrée pour des bras vaillants et courageux! Et portée sur le train de mon enthousiasme juvénile, ma pensée se répand déjà en exaltations de fierté et en actions de grâce, sur les grandeurs de mon pays. Tellement absorbé par mes rêves de colonisation, que je n'aperçois pas les quelques habitations et les quelques camps épars ci et là qui bordent la voie ferrée.

"Richard's!" m'arrive par la porte entrebâillée. En sursaut je reviens à moi. Richard est le nom de ma station, et me voilà déjà à 55 milles de Campbellton. Vite j'empoigne mon bagage et je jonce vers la porte Richard's! C'est comme la civilisation, et me voilà déjà en plein pays de colonisation. Le petit village ou faubourg de Richard's qui compte environ une quarantaine de bâtiments est situé sur le versant d'une petite colline. Tout d'abord il y a la station, assez spacieuse, bien finie, peinte en vert et à l'air coquette, au milieu de toutes ces constructions nouvelles. Tout près se trouve le bureau de la compagnie Richard's, pièce sur pièce ceinturée. Un peu plus loin, mais tout près de la voie ferrée, est la maison de pension tenue par M. Savoie, construction très spacieuse et bien finie, celle-là aussi. Revenant à la route principale qui traverse perpendiculairement la voie ferrée à la station même et que bordent de belles et récentes constructions en bois scié, je m'engage dans le cœur du village et m'achemine vers le sommet du coteau. A vingt pas de la station la route est coupée par un cours d'eau jeté d'un pont en sapins (à l'heure qu'il est un pont en pierre doit être en voie de construction). Sur la rive sud, à quelques verges du pont, s'élèvent les deux puissantes scieries de la compagnie Richard's. C'est à l'une d'elle que l'hiver dernier eut lieu une terrible explosion à laquelle n'échappèrent que par miracle de la Providence tous les employés. L'Angelus de midi venait à peine de sonner quand l'explosion se produisit. Elle fut si violente que la chaudière fut lancée en miette dans les airs et à une telle hauteur, qu'un morceau tomba sur la scierie voisine, traversa le toit et alla donner dans la chaudière qui fut crevée à son tour. Heureusement que le curé était arrivé, et que le Dieu des nouveaux colons veillait sur eux...

Je remarque que l'eau du ruisseau est passablement profonde, et je m'arrête un instant pour contempler les filets d'écluse qui, interrompant pour lareprendre aussitôt leur course vagabonde, tournent et bouillonnent sous les racines des vieilles souches et sous les troncs rangés par les eaux des vieux arbres déracinés. Belle place pour la truite, me dis-je en moi-même et je

continue ma route.

Le sol du chemin est ferme et quelque peu rocailloux (à cinquante pas plus bas ou plus haut on chercherait en vain pour une pierre). De chaque côté s'élèvent les nouvelles constructions en bois scié, près des basses chaumières pièce sur pièce. Le contraste est frappant et montre d'une manière éloquent la marche du progrès. Ici c'est un magasin, et puis un autre et puis un troisième en voie de construction. Là, c'est la forge, plus loin l'atelier du menuisier. Et là donc?... Est-ce bien cela! mais oui, le poteau tricolore, la boutique de barbier. Ah! mais non, je n'en reviens plus! Oui, en effet, me voilà bien au pays des rêves! Et dire qu'il y a trois ans ces vastes forêts de Restigouche n'avaient pas encore connu la cognée du colon! On y a (qui croirait?) jusqu'à l'éclairage à l'électricité, générée par l'une des scieries Richard's. Je n'en puis croire mes yeux... Entre les coups alternés des marteaux, je crois entendre les sons d'un harmonium et même du piano. L'air est plein de musique, de soleil et de joie. Les femmes chantent en travaillant, les enfants rient dans leurs yeux, et l'atmosphère est saturée d'une gaieté qui vous gagne.

Un peu à l'écart, s'élève, presque terminée, l'école du village, spacieuse construction qui peut accommoder une soixantaine d'enfants. Sur les premiers degrés d'inclinaison du coteau s'élèvent les vastes fondations du futur presbytère. Enfin, sur le sommet, dominant tout de sa grave et noble stature, souriant au gai vallon qui s'étend à ses pieds se concentre la petite colonie autour de l'église du village.

L'église paroissiale! C'est bien là le secret de nos succès dans l'œuvre de colonisation. Car pour nos populations françaises et catholiques, l'église est une partie essentielle, c'est le cœur, l'âme d'un nouvel établissement. De fait, bien avant que la paroisse civile ait pris forme, la paroisse religieuse est déjà constituée. Et dans une colonie naissante le sentiment religieux et l'amour du prêtre semblent être plus développés encore. Et cela se comprend.

(A suivre)

PETITES NOTES

Plusieurs cultivateurs quelque peu aisés envoient leurs filles et leurs garçons dans des écoles commerciales de préférence aux collèges d'agriculture, ou aux écoles ménagères. Dans plusieurs de ces maisons d'éducation, on s'efforce surtout de développer chez l'élève l'idée commerciale. On y enseigne des choses très intéressantes, mais l'on se garde souvent de parler d'agriculture. La jeune fille à la fin de ses études est devenue une demoiselle, une musicienne ou une brodeuse, mais elle est complètement dégoûtée du métier paternel. Combien d'entre elles et de jeunes garçons devenus des experts en tenue des livres, ne se sentent plus chez eux au foyer ancestral et se laissent glouler par l'éclat fascinateur et trompeur des villes.

Le Journal d'Agriculture.

Ste-Luce Station

MARIAGE.—Mardi le 7 M. Oscar Parent, cultivateur de cette paroisse, conduisait à l'autel, Mlle M. A. Lepage, inst. fille de M. Joseph Lepage, cultivateur.

Un somptueux dîner fut servi à la demeure de la mariée, auquel assistaient les Abbés P. F. Sirois, curé de cette paroisse, et Gagnon des Missions Ruthènes, tous deux parents de la mariée. Un grand nombre d'autres parents et amis y étaient conviés.

Nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

DE RETOUR.—Mlle Eva Tremblay est de retour d'une promenade d'une dizaine de jours à Campbellton.

Mlle A. Bouchard a fait une promenade au Sacré-Cœur.

DIVERS.—Mlle Jeanne Bouchard est en promenade à Rimouski.

M. Hudon, marchand de St-Valérien, était ici dans le courant de la semaine dernière par affaires, et en même temps il visitait ses cousins les Delles Routhier, Institueurs à l'Ecole-Modèle de Ste-Luce Station.

M. et Mme Adélaïde Bélanger, M. et Mme Emile Bélanger, de Sayabec, sont chez M. Célestin Bélanger.

M. Wilfrid Bélanger, télégraphiste, du G.T.R., est aussi chez son père M. Célestin Bélanger.

Monsieur le curé Sirois est de retour de Joliette où il a assisté aux cérémonies du sacre de Mgr. Forbes, son confrère d'étude.

Vendredi le 17 commenceront pour les enfants les exercices du Jubilé.